IMéRA, Institut d'Études Avancées, Aix-Marseille Université

APPELS A CANDIDATURES INDIVIDUELLES

Ouverts du 13 octobre 2014 au 7 janvier 2015

Pour des accueils en résidence

entre le 14 septembre 2015 et le 13 juillet 2016

Les candidatures sont reçues UNIQUEMENT par le système de candidature électronique en ligne sur le site web de l'IMéRA (www.candidatures-imera.univ-amu.fr).
Les candidatures par mail ou par courrier ne sont pas acceptées.

Date limite d'envoi des candidatures : mercredi 7 janvier 2015 (inclus)

Ces appels comprennent :

1. un appel général – p. 4
2. un appel spécifique en partenariat avec l'Inserm – p.5
3. un appel spécifique en partenariat avec LabexMed – p.6
4. un appel spécifique en partenariat avec OT-Med – p.7
5. un appel spécifique en partenariat avec BLRI – p.8
6. un appel spécifique en partenariat avec l'AMSE – p.9

Vous trouverez ci-dessous les informations générales sur les conditions d'accueil des résidents, ainsi que les spécificités de chacun des appels (dates d'accueil, conditions d'éligibilité, critères de sélection).

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs appels.

IMéRA, Institut d'Etudes Avancées – 2, Place Le Verrier – 13004 Marseille-France
Tél. : +33 (0)4 13 55 21 52 – Mail : pascale.hurtado@univ-amu.fr – Web : www.imera.univ-amu.fr

IMéRA : Exploratoire de l'interdisciplinarité

L'IMéRA, institut d'études avancées de l'université d'Aix-Marseille, est un lieu de recherche original destiné à accueillir en résidence des chercheurs émergents ou confirmés, afin de leur permettre de mener à bien des projets de recherche innovants.

Son objectif spécifique est de développer l'interdisciplinarité. C'est pourquoi il accueille en résidence (entre 3 et 12 mois) des scientifiques et des artistes de toutes les disciplines, ainsi que quelques équipes multidisciplinaires porteuses d'un projet collectif pour des séjours de courte durée (2 à 4 semaines).

Les résidents conduisent leurs recherches en lien avec des équipes et des laboratoires d'Aix-Marseille, ou des structures partenaires.

Les recherches menées à l'institut développent les interactions entre sciences humaines et sociales (SHS), entre sciences, entre SHS et sciences exactes, expérimentales, et de la santé, ainsi que les relations entre arts et sciences.

L'institut contribue ainsi à l'émergence et au développement de démarches interdisciplinaires de recherche de haut niveau sur le territoire de l'Université d'Aix-Marseille, et à la préparation des jeunes chercheurs à ces démarches.

Il est également soucieux d'accueillir des projets portant sur des territoires méditerranéens ou soumis par des chercheurs des rives méditerranéennes.

Dans la présentation de leurs propositions, les candidats doivent avoir le souci de montrer, à partir de leurs recherches ou de leur parcours, l'intérêt qu'ils portent aux croisements interdisciplinaires :

- soit qu'ils puissent faire état de collaborations interdisciplinaires déjà expérimentées ou bien de publications appelant à ces collaborations ;
- soit qu'ils se proposent d'en initier une, en la spécifiant ;
- soit qu'ils précisent les apports escomptés d'un croisement de leur programme de recherche avec des perspectives et des ressources intellectuelles d'autres disciplines.

Appels à candidatures

L'IMéRA lance le 13 octobre 2014 :

1. un appel général – p.4
2. un appel spécifique en partenariat avec l'Inserm – p.5
3. un appel spécifique en partenariat avec LabexMed – p.6
4. un appel spécifique en partenariat avec OT-Med – p.7
5. un appel spécifique en partenariat avec BLRI – p.8
6. un appel spécifique en partenariat avec l'AMSE – p.9

Vous trouverez ci-dessous les informations générales sur les conditions d'accueil des résidents, ainsi que les spécificités de chacun des appels (dates d'accueil, conditions d'éligibilité, critères de sélection).

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs appels.

ATTENTION - les conditions d'éligibilité ne sont pas les mêmes pour tous les appels :

- les appels spécifiques ne sont ouverts qu'aux scientifiques statutaires dans une institution étrangère ; ils ciblent des disciplines ou des thématiques de recherche ;
- l'appel général est ouvert aux scientifiques et aux artistes, statutaires et non statutaires, qui ne résident pas en France ; il n'est pas ciblé.

Candidature

Date limite : le 7 janvier 2015 (inclus)

Le dossier est rédigé en anglais ou en français. Les candidats déposent leur candidature par le système de candidature électronique en ligne sur le site de l'IMéRA (www.candidatures-imera.univ-amu.fr).

Le dossier en ligne est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)

- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications (et/ou de créations pour les artistes)
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation
  - des documents complémentaires selon les appels

Conditions d'accueil

Les conditions d'accueil sont les mêmes pour tous les résidents, qu'ils soient issus de l'appel général ou des appels spécifiques.

Rémunération

L'IMéRA verse aux résidents une indemnité ou un salaire selon la position statutaire du candidat.

Rémunération des scientifiques

On distingue deux catégories de scientifiques :

- juniors : indemnité ou salaire net de 2 300 euros mensuels
- seniors : indemnité ou salaire net de 3 500 euros mensuels

Sont considérés comme juniors les chercheurs ayant, à la date de clôture de l'appel à candidatures, une expérience postdoctorale dans la recherche à temps plein comprise entre 2 et 9 années.

Sont considérés comme seniors les chercheurs de haut niveau ayant, à la date de clôture de l'appel à candidatures, au moins 10 années d'expérience postdoctorale dans la recherche à temps plein, et les professeurs d'université.

Rémunération des artistes

La rémunération nette des artistes s'élève à 2 300 euros mensuels.

Hébergement

L'IMéRA prend en charge l'hébergement du résident dans un appartement situé dans l'institut, au centre-ville de Marseille.

Transport

L'IMéRA prend en charge le voyage aller-retour du résident entre Marseille et son lieu de résidence habituel.

Moyens de recherche

L'IMéRA propose au résident d'organiser pendant son séjour un séminaire de recherche international sur une thématique liée à son projet, avec la possibilité d'inviter plusieurs intervenants extérieurs.

Concernant les artistes en résidence, l'IMéRA ne finance pas de moyens de production pour la réalisation d'œuvres.

1 - APPEL GENERAL DE L'IMéRA

Ouvert à toutes les disciplines, l'IMéRA accueille des scientifiques et des artistes. Il privilégie les projets de recherche ambitieux et propices à des collaborations interdisciplinaires, qu'ils portent sur des problèmes scientifiques complexes ou sur des défis sociétaux majeurs.

L'institut est également soucieux d'accueillir des projets portant sur des territoires méditerranéens ou soumis par des chercheurs des rives méditerranéennes.

Les résidents de l'IMéRA conduisent leurs recherches en lien avec des équipes et des laboratoires d'Aix-Marseille, ou des structures partenaires. Il est souhaitable de joindre au dossier de candidature une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille (www.imera.univ-amu.fr).

Calendrier (Appel général)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 14.09.2015 au 12.02.2016 (5 mois)
- Du 22.02.2016 au 13.07.2016 (5 mois)
- Du 14.09.2015 au 13.07.2016 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel général)

Cet appel est ouvert aux scientifiques et aux artistes de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires ou non statutaires.

En ce qui concerne les scientifiques, sont éligibles les candidats réunissant ces 3 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Avoir une expérience postdoctorale de deux ans minimum dans la recherche à temps plein à la date de clôture de l'appel à candidatures

En ce qui concerne les artistes, sont éligibles les candidats réunissant ces 2 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre porteur d'un projet de recherche en relation avec les sciences

Critères de sélection (Appel général)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer à d'autres domaines disciplinaires)
- La pertinence de l'inscription de la recherche dans la région d'Aix-Marseille (perspectives d'interactions avec des structures, des équipes et des laboratoires locaux ; utilisation de ressources locales – terrain, archives…)

Candidature (Appel général)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)

- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications (et/ou de créations pour les artistes)
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation
  - une lettre d'intérêt de la part d'un chercheur d'Aix-Marseille (non obligatoire).

2 – APPEL SPECIFIQUE IMéRA / Inserm

L'Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale, au travers de ses missions institutionnelles de recherche fondamentale et appliquée en sciences de la vie et de la santé, a pour objectifs de faire progresser la connaissance scientifique et de favoriser le transfert de cette connaissance vers les applications cliniques (http://www.paca.inserm.fr/).

Calendrier (Appel IMéRA / Inserm)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 3 mois ou 5 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 14.09.2015 au 11.12.2015 (3 mois)
- Du 22.02.2016 au 20.05.2016 (3 mois)
- Du 13.04.2016 au 13.07.2016 (3 mois)
- Du 22.02.2016 au 13.07.2016 (5 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / Inserm)

Cet appel est ouvert aux scientifiques juniors titulaires d'un poste dans une institution étrangère, de formation biomédicale, biophysique ou bioinformatique.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Avoir une formation biomédicale, biophysique ou bioinformatique**

Critères de sélection (Appel IMéRA / Inserm)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer à d'autres domaines disciplinaires)
- la perspective d'interactions avec les laboratoires Inserm situés sur le site d'Aix-Marseille.

Candidature (Appel IMéRA / Inserm)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - une à trois lettres de recommandation
  - une lettre d'accord du Directeur de l'unité Inserm du site d'Aix-Marseille mettant à disposition du candidat les moyens nécessaires au projet de recherche présenté.

3 – APPEL SPECIFIQUE IMéRA / LabexMed

L'appel spécifique IMéRA / LabexMed concerne les chercheurs (scientifiques) présentant un projet en relation avec la Méditerranée.

LabexMed, laboratoire d'excellence relevant de la fondation universitaire A*MIDEX, regroupe 16 unités mixtes de recherche d'Aix-Marseille en sciences humaines et sociales.

Il a pour ambition de progresser sur la voie d'approches interdisciplinaires et intégrées sur la Méditerranée, en s'appuyant sur la force des disciplines de ses unités partenaires (archéologie, histoire, anthropologie, sociologie, géographie, sciences politiques, économie, droit, philosophie, épistémologie) et en favorisant le dialogue des sciences de l'homme et de la société avec les sciences de la terre, du vivant et de l'environnement, à toutes les échelles de temps et d'espace (http://labexmed.mmsh.univ-aix.fr).

Calendrier (Appel IMéRA / LabexMed)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 14.09.2015 au 12.02.2016 (5 mois)
- Du 22.02.2016 au 13.07.2016 (5 mois)
- Du 14.09.2015 au 13.07.2016 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / LabexMed)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche relevant de thématiques et terrains en relation avec la Méditerranée**

Critères de sélection (Appel IMéRA / LabexMed)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer à d'autres domaines disciplinaires)
- La perspective d'interactions avec les laboratoires partenaires du programme LabexMed ainsi qu'avec les laboratoires et équipes de l'Université d'Aix-Marseille

Candidature (Appel IMéRA / LabexMed)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

4 – APPEL SPECIFIQUE IMéRA / OT-Med

L'appel spécifique IMéRA / OT-Med concerne les scientifiques présentant un projet en relation avec les changements globaux et risques naturels dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides du Sahel.

OT-Med (Objectif Terre – Bassin Méditerranée), laboratoire d'excellence relevant de la fondation universitaire A*MIDEX, regroupe 10 laboratoires de recherche et une fédération de recherche.

Il a pour ambition de stimuler la recherche interdisciplinaire sur les changements globaux et risques naturels dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides du Sahel. Ses équipes sont pluridisciplinaires et recouvrent à la fois les sciences de l'environnement, l'écologie, le droit, les sciences économiques et sociales (www.otmed.fr).

Calendrier (Appel IMéRA / OT-Med)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 14.09.2015 au 12.02.2016 (5 mois)
- Du 22.02.2016 au 13.07.2016 (5 mois)
- Du 14.09.2015 au 13.07.2016 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / OT-Med)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche en lien avec les changements globaux et les risques naturels dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides du Sahel.**

Critères de sélection (Appel IMéRA / OT-Med)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer
- à d'autres domaines disciplinaires)
- La perspective d'interactions avec les laboratoires partenaires du programme OT-Med ainsi qu'avec les laboratoires et équipes de l'Université d'Aix-Marseille

Candidature (Appel IMéRA / OT-Med)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)

- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

5 - APPEL SPECIFIQUE IMéRA / BLRI

L'appel spécifique IMéRA / Labex BLRI concerne les chercheurs (scientifiques) présentant un projet sur la thématique « langage et cerveau ».

Le Labex BLRI (Brain & Language Research Institute) fédère 7 Unités de recherche en linguistique, neurosciences, informatique, médecine et psychologie ainsi que 4 plateformes expérimentales (IRMf, MEG, EEG, primatologie). Le BLRI a pour objectif de comprendre le fonctionnement du langage et le modéliser par le rapprochement des connaissances dans toutes les disciplines concernées. L'objectif à terme est d'élaborer un modèle générique du traitement du langage et de ses bases cérébrales. Le BLRI propose par ailleurs un dispositif de soutien aux expérimentations avec un service dédié à l'analyse et au traitement des données (www.blri.fr).

Calendrier (Appel IMéRA / BLRI)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 5 ou 10 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 14.09.2015 au 12.02.2016 (5 mois)
- Du 22.02.2016 au 13.07.2016 (5 mois)
- Du 14.09.2015 au 13.07.2016 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / BLRI)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

Sont éligibles les candidats réunissant ces 4 conditions :

- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les trois années précédant l'appel à candidatures
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D.
- Occuper un poste universitaire ou de recherche depuis deux ans minimum à la date de clôture de l'appel à candidatures
- **Présenter un projet de recherche en relation avec la thématique « Langage et Cerveau »**

Critères de sélection (Appel IMéRA / BLRI)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer
- à d'autres domaines disciplinaires)
- La perspective d'interactions avec les laboratoires du BLRI : LPL (UMR 7309), LPC (UMR 7290), LIF (UMR 7279), LNC (UMR 7291), INT (UMR 7289), LIA (EA 4128), INS (INSERM 1106)

Candidature (Appel IMéRA / BLRI)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Un fichier unique à télécharger comprenant :
  - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
  - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
  - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation

6 – APPEL SPECIFIQUE IMéRA / AMSE

L'appel IMéRA/Labex AMSE est ouvert aux scientifiques en sciences économiques, ainsi qu'aux disciplines suivantes, dans la mesure où le projet permet des interactions avec les sciences économiques: biologie et médecine, droit, géographie, histoire, mathématiques, neuro-économie, philosophie, statistique, sciences politiques, et sociologie.

Dans le cadre de cet appel, tous les projets de recherche seront considérés, et en particulier ceux qui témoignent d'une certaine prise de risque pour démarrer un projet particulièrement innovant, ainsi que des projets visant la rédaction d'un ouvrage de synthèse.

A titre de exemple, IMéRA/AMSE sont particulièrement intéressés par des projets portant sur la philosophie économique, les inégalités, le développement, l'économie géographique, la neuro-économie et les perspectives historiques sur la croissance.

Aix-Marseille Sciences Economiques/Aix-Marseille School of Economics (Amse) a été sélectionné en 2011 en tant que Labex (Laboratoire d'Excellence) dans le cadre du Grand Emprunt. Amse fait partie de Aix Marseille Université et est structuré autour de trois entités de recherche : Greqam (centre de recherche en sciences économiques), Sesstim (centre de recherche en sciences économiques et sociales de la santé et traitement de l'information médicale) et Idep (un «think tank » en économie publique).
Amse a une triple vocation. D'abord, elle présente un vaste programme de recherche sur le thème "Mondialisation et action publique", qui couvre des projets allant du commerce international à la formalisation des préférences sociales, en passant par l'étude des inégalités, le développement et l'économie de l'environnement. Deuxièmement, AMSE propose des formations de niveaux master et doctorat, avec des débouchés académiques ou dans des institutions internationales. Amse se focalise aussi sur la valorisation de la recherche en économie en direction des collectivités, administrations et entreprises, et information du grand public (http://www.amse-aixmarseille.fr).

Calendrier (Appel IMéRA / AMSE)

Date limite de candidature : le 7 janvier 2015 (inclus)

Durée des résidences : 4, 6 ou 10 mois (au choix du candidat).

Périodes de résidences proposées (au choix du candidat, plusieurs choix possibles) :

- Du 01.09.2015 au 31.12.2015 (4 mois)
- Du 11.01.2016 au 13.07.2016 (6 mois)
- Du 14.09.2015 au 13.07.2016 (10 mois)

Conditions d'éligibilité (Appel IMéRA / AMSE)

Cet appel est ouvert aux scientifiques de toutes les disciplines, juniors ou seniors, statutaires dans une institution étrangère.

-
- **Présenter un projet dans le domaine des sciences économiques ou permettant des interactions avec les sciences économiques**

Critères de sélection (Appel IMéRA / AMSE)

Les critères d'évaluation des dossiers sont, de manière non exhaustive :

- La qualité du candidat
- La qualité et la potentialité du projet de recherche
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer
- à d'autres domaines disciplinaires)
- La perspective d'interactions avec l'AMSE (Greqam et SESSTIM) ainsi que tout autre centre de recherche d'Aix Marseille Université.

Candidature (Appel IMéRA / AMSE)

Le dossier en ligne (www.candidatures-imera.univ-amu.fr) est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)

- Un fichier unique à télécharger comprenant :
    - un Curriculum vitae incluant une liste de publications
    - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective
    - pour les chercheurs juniors, une à trois lettres de recommandation